

DERVAULT

IMMOBILIER

Honoraires transaction immobilières

(Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur)

Montant de la transaction (€)	Honoraires TTC (%)
De 0 à plus de 600 000 €	5 % TTC du prix de vente

- Garage : Forfait minimum 2000€ TTC et maximum 10 000€ TTC
- Les honoraires incluent la TVA au taux en vigueur.
- Barème applicable à partir du 01/01/2024.

Honoraires de gestion locative

(Honoraires à la charge du propriétaire et du locataire selon les dispositions légales)

Prestations	Honoraires TTC
Gestion locative annuelle logements et commerces	7,2 % TTC des loyers encaissés TTC
Gestion locative annuelle garages et parkings	10% TTC des loyers encaissés TTC
Recherche de locataire, visites, constitution du dossier, rédaction de bail	10€ TTC/m2 habitable
État des lieux d'entrée ou de sortie	3€ TTC/m2 habitable
Renouvellement/avenant de bail	200 € TTC
Aide à la déclaration de revenus fonciers	90 € TTC

- Honoraires liés à la recherche de locataires et à l'état des lieux plafonnés par la loi ALUR.
- Barème applicable à partir du 01/01/2024.

DERVAULT

IMMOBILIER

Honoraires syndic

(Honoraires liés à la gestion courante et aux prestations particulières)

Prestations	Honoraires TTC
Gestion courante annuelle	Forfait minimum 3500€ TTC entre 200 et 250 €/lot principal TTC
Assemblée générale exceptionnelle	Forfait de 500 € TTC
Déplacement sur les lieux en cas de sinistres	Forfait de 120€ TTC
Reprise comptabilité	En fonction du temps passé
Cout horaire	120 € TTC

- Les honoraires incluent la TVA au taux en vigueur.
- Barème applicable à partir du **01/01/2024**